



**Doc. 11735**

02 octobre 2008

## Protection des résidents du camp Ashraf

### Déclaration écrite n° 415

---

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

---

Amnesty International (Déclaration du 28 août 2008), le Parlement international (Résolution du 4 septembre 2008) et la Fédération internationale des droits de l'homme (8 septembre 2008) ont exprimé leurs préoccupations au sujet des menaces qui pèsent sur les 3 500 réfugiés politiques iraniens du camp Ashraf en Irak, alors que ces personnes sont protégées en vertu de la IV<sup>e</sup> Convention de Genève.

Les organes internationaux compétents et les représentants du Gouvernement des Etats-Unis ont confirmé que le principe de non-refoulement et les protections prévues par le droit international humanitaire et le droit international s'appliquaient aux résidents du camp Ashraf.

Nous craignons vivement que la protection du camp Ashraf, assurée par la force multinationale-Irak dirigée par les Etats-Unis, ne soit transférée aux forces irakiennes, ce qui augmenterait la pression exercée par le régime iranien sur le Gouvernement irakien pour que celui-ci sévisse contre les membres de l'OMPI résidant à Ashraf ou les extrade, et permettrait au régime iranien de multiplier ses offensives terroristes sur Ashraf. Ces personnes risquent d'être torturées et exécutées si elles retournent en Iran.

Le transfert de la protection des résidents d'Ashraf dans les conditions actuelles est contraire au principe de non-refoulement, à la quatrième Convention de Genève, à la Convention sur les réfugiés, à la Convention contre la torture, au droit international humanitaire et au droit international et entraînerait une catastrophe humanitaire. C'est pourquoi nous exhortons les forces américaines, tant qu'elles demeureront en Irak, à continuer de protéger les résidents d'Ashraf et à maintenir leur protection judiciaire dans le cadre du droit international.

*Signé (voir au verso)*



*Signé<sup>1</sup>*:

EVANS Nigel, Royaume-Uni  
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC  
AZPIAZU Pedro, Espagne, ADLE  
BARTOŠ Walter, République tchèque  
BLOM Luuk, Pays-Bas  
BRANDE Luc, Van den, Belgique, PPE/DC  
CHOPE Christopher, Royaume-Uni, GDE  
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC  
COLEIRO PRECA Marie-Louise, Malte, SOC  
CORREIA Telmo, Portugal, GDE  
CUBREACOV Vlad, République de Moldova  
ČURDOVÁ Anna, République tchèque  
DENDIAS Nikolaos, Grèce  
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne  
ELZINGA Tuur, Pays-Bas, GUE  
EÖRSI Mátyás, Hongrie, ADLE  
ERR Lydie, Luxembourg, SOC  
ETHERINGTON Bill, Royaume-Uni  
FAHEY Frank, Irlande, ADLE  
FERTUZHOS Sónia, Portugal  
GALE Anita, Royaume-Uni  
GARDETTO Jean-Charles, Monaco, PPE/DC  
GIARETTA Paolo, Italie, ADLE  
GLESENER Marcel, Luxembourg  
GREEN MACÍAS Rosario, Mexique  
GREENWAY John, Royaume-Uni  
GROSS Andreas, Suisse, SOC  
HANCOCK Mike, Royaume-Uni, ADLE  
HÖFER Gerd, Allemagne  
HÖRSTER Joachim, Allemagne, PPE/DC  
HUSS Jean, Luxembourg, SOC  
IVANIĆ Mladen, Bosnie-Herzégovine, PPE/DC  
IZETBEGOVIĆ Bakir, Bosnie-Herzégovine, PPE/DC  
JACOBSEN Bjørn, Norvège  
JIMÉNEZ MACÍAS Carlos, Mexique  
JIMÉNEZ RUMBO David, Mexique  
JOHANSSON Morgan, Suède  
JOHN-CALAME Francine, Suisse, SOC  
JONKER Corien W.A., Pays-Bas, PPE/DC  
KELEMEN Attila Béla-Ladislau, Roumanie, PPE/DC  
KNIGHT OF COLLINGTREE Jill, Royaume-Uni  
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE  
KÜHNEL Franz Eduard, Autriche  
LINDEN René, van der, Pays-Bas  
LÓPEZ AGUILAR Juan Fernando, Espagne  
MALINS Humfrey, Royaume-Uni  
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC  
MELO Maria Manuela, de, Portugal, SOC  
MILO Paskal, Albanie  
MONFILS Philippe, Belgique  
NEUGEBAUER Fritz, Autriche, PPE/DC  
O'HARA Edward, Royaume-Uni  
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
GDE: Groupe démocrate européen  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe socialiste

OLSSON Kent, Suède  
PAPADOPOULOS Antigoni, Chypre  
PAVLIDIS Aristotelis, Grèce  
POURBAIX-LUNDIN Marietta, de, Suède, PPE/DC  
POURGOURIDES Christos, Chypre, PPE/DC  
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC  
SCHRAM Ellert B., Islande  
SOBOLEV Serhiy, Ukraine  
ŠOJDROVÁ Michaela, République tchèque  
STEENBLOCK Rainder, Allemagne  
SZABÓ Zoltán, Hongrie  
VAKSDAL Øyvind, Norvège  
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC  
VARVITSIOTIS Miltiadis, Grèce  
VERA JARDIM José, Portugal, SOC  
VIS Rudi, Royaume-Uni  
VOULGARAKIS Georgios, Grèce  
VRETTOS Konstantinos, Grèce, SOC  
WALTER Hansjörg, Suisse, ADLE  
WALTER Robert, Royaume-Uni, GDE  
WOLDSETH Karin S., Norvège  
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE  
ZISSI Rodoula, Grèce

---

Total = 73